

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1030 12/08/1953

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 août 1953

Numéro JO

n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro

1 septembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. S. Balakichenarety, commis du Gouvernement de l'Inde française, détaché dans le cadre local des Travaux publics de la Côte Française des Somalis, est mis à la disposition du Chef de Cabinet du Gouverneur, Chef de Bureau du Personnel, pour compter du 9 août 1953, date de son arrivée à Djibouti.